

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/119/.../T/2022-2023 pour les travaux de construction d'un bloc de six salles de classe, un bloc Administratif et deux blocs latrine vidangeable à CAMUGANI.

Date de publication : ...23.../...5.../ 2023

Date d'ouverture des offres: ...13.../...6.../ 2023

La commune de NGOZI invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires, à toutes personnes physiques et morales possédant les capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour les **travaux de construction** d'un bloc de six salles de classe, un bloc Administratif et deux blocs latrine vidangeable à CAMUGANI.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Au Bureau de la Commune NGOZI, Tél ; 69413690 ou 69291579**

Moyennant le paiement de cent mille (100 000fbu) francs burundais : 50 000 fbu sur le compte Général du trésor N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 000fbu au compte N° 702-90295-01ouvert à IBB Agence NGOZI au nom de la commune de NGOZI

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés

3. Une visite guidée des sites sera organisée le 31/5/ 2023 à partir de 10heures. Le lieu de rencontre sera le chef lieu de la Commune NGOZI

#### Présentation de l'offre

4. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de deux millions de francs Burundais 2 000 000 de Fbu.
5. Les offres doivent être soumises à : La **Commune de NGOZI**  
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

#### Validité des offres

6. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

#### Date limite de dépôt des offres

7. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 13/6/ 2023 à 9heures30 min**

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

#### Séance d'ouverture des offres

8. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent et d'un observateur du FONIC à l'adresse

mentionnée ci-dessus le .../.../2023 à 10 heures. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Conformément à l'article 22,alinéa 9 du code des Marchés Publics, un Cadre requis auprès de la DNCMP par l'Autorité contractante, peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

### **Critères de qualification des soumissionnaires**

9. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

16.1. Au niveau administratif :

1. Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. Cautions de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché;
4. Statuts du soumissionnaire(personnes morales) ;
5. Attestation de non redevabilité. ~~...~~ délivrée par le service des impôts (OBR) et encours de validité;
6. Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF);
7. Registre de commerce(copies);
8. Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce en cours de validité;
9. Une attestation de non redevabilité en original de l'INSS en cours de validité ;
10. Une adresse connue et fixe du soumissionnaire

16.2. Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception) Le plan de charge des marchés en cours ;

16.3. Au niveau financier :

La preuve que l'entrepreneur est à mesure de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une attestation bancaire de solvabilité d'une ligne de crédit prouvant que l'entreprise est capable de bien mener l'exécution de ce marché.

Fait à NGOZI, le 19/05/2023

**Administrateur Communal et  
Personne Responsable des Marchés Publics**

**BUUCUMI Joseph Martin**

